

SEANCE DU 03 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le trois avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de TALLENDE, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence d'Eric BRUN, maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 19.03.2018

Présents : E. BRUN -M.CLERMONT - R.COIFFIER-GORLA – P. BONNET - C.CHARREIRE – F. GOUGAT - P.MARCHAT -B.LABEYLIE - K.GUY - COPINEAU - Y.GIRARD

Absents : S.DUBOS - L. KIEFFER - L.GENESTOUX - I.HENRY - V.FRAYSSE - C.GIBEAU - P.CHAMPROUX – L. WODEY

Pouvoirs : I. HENRY à F. GOUGAT

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL - DCM : 09/2018

Voir annexe

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET Z.A.C - DCM : 10/2018

Voir annexe

AFFECTATION DES RESULTATS BUDGET PRINCIPAL - DCM : 11/2018

Voir annexe

AFFECTATION DES RESULTATS BUDGET Z.A.C. – DCM : 12/2018

Voir annexe

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DRESSE PAR M. Guillaume MARION-BERTHE, RECEVEUR. – DCM : 13/2018

Le Conseil Municipal après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2017

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les

mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

Déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

VOTE DES TROIS TAXES – DCM : 14/2018

LIBELLES	Bases notifiées	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Produit voté par le conseil municipal
Taxe d'habitation	2 165 000	14.00 %	303 100
TFPB	1 316 000	18.50 %	243 460
FFPNB	26 200	83.32 %	21 830
TOTAL			568 390

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de maintenir les taux d'imposition comme mentionné ci-dessus.

SUBVENTIONS

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT

FINANCIER (articles L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

Nom de l'organisme	Raison sociale de	Nature juridique	Montant
SUBVENTION	AMICALE DES CHASSEURS		LOI 1901 100,00
SUBVENTION	SOCIETE DE PECHE	LA TRUITELLE	LOI 1901 150,00
SUBVENTION	ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG TROISIEME AGE		LOI 1901 200,00
SUBVENTION	ECOLE DE DANSE	CLUB DES 9 FONTAINES	LOI 1901 200,00
SUBVENTION	COMITE DES FETES		LOI 1901 650,00
EDUCATION	COOPERATIVE SCOLAIRE PRIMAIRE		LOI 1901 2 600,00
EDUCATION	COOPERATIVE SCOLAIRE		LOI 1901 712,00
EDUCATION	COOPERATIVE SCOLAIRE		LOI 1901 448,00

SPORT	MATERNELLE EFCAT	LOI 1901	2 100,00
SPORT	KARATE CLUB	LOI 1901	100,00
EDUCATION	A.P.E.T.	LOI 1901	300,00
SPORT	TALLENDE COUNTRY PASSION	LOI 1901	200,00
SUBVENTION	POMPIERS - JSP	LOI 1901	150,00
ART	ECOLE DE MUSIQUE DE TALLENDE		100,00
SUBVENTION	BIEN ETRE A TALLENDE		200,00
SUBVENTION	TEAM ORANGE		150,00
SUBVENTION	MECANICA		100,00
SUBVENTION	PAMP'LADIES		100,00
SUBVENTION	COMITE DES FETES		213,00
EXCEPTIONNELLE 2018			
SUBVENTION	A.P.E.T.		300,00
EXCEPTIONNELLE 2018			
SUBVENTION	TALLENDE COUNTRY		500,00
EXCEPTIONNELLE 2018	PASSION		

8 conseillers approuvent le tableau ci-dessus 3 s'étant abstenus

VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2018 – DCM : 15/2018

Eric BRUN, maire, présente le budget principal au conseil municipal qui après en avoir délibéré :

Accepte à l'unanimité le budget principal pour un montant en section de fonctionnement de 1 374 553.78 € et en section d'investissement pour un montant de 931 085.76 € soit un montant total de : 2 305 639.54 €

VOTE DU BUDGET Z.A.C. 2018 – DCM : 16/2018

Eric BRUN, maire, présente le budget Z.A.C. au conseil municipal qui après en avoir délibéré :

Accepte à l'unanimité le budget Z.A.C. pour un montant en section de fonctionnement de 32 674.69 € et en section d'investissement pour un montant de 741.70 € soit un montant total de : 33 416.39 €

VENTE DES APPARTEMENTS DU CENTRE COMMERCIAL – DCM : 17/2018

Par délibération n° 08/2018 du cinq mars 2018 le conseil municipal a décidé de la mise en vente des deux locaux du centre commercial au prix de 40 000 €. Après consultation d'un agent immobilier il semblerait que ce prix soit trop élevé aussi après en avoir délibéré le conseil municipal décide :

De revoir la mise à prix unitaire à 35 000 € pour le T4 et à 25 000 € pour le T3 dans les mêmes conditions que mentionnées dans la DCM 46/2017.

La séance est levée à 21h35

TALLENDE CNE

DELIBERATION DU 03 avril 2018
CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2017

Le trois avril deux mille dix-huit à dix-neuf heures, le conseil municipal, réuni sous la présidence de Eric BRUN, maire
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017

Considérant

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2017

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

DCM 11/2018

	RESULTAT A LA CLOTURE EXERCICE 2016	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTAT DE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2017	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	139 228,05 €		61 798,99 €	89 000,00 €	- 89 000,00 €	112 027,04 €
FONCT	557 209,81 €	230 000,00 €	240 941,97 €			568 151,78 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017	568 151,78 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	168 000,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	400 151,78 €
Total affecté au c/ 1068 :	168 000,00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

pour copie conforme au registre

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : 11

Suffrages exprimés : 12 (1 pouvoir)

Abs : Pour : 12 Contre :

Date de la convocation : 19 mars 2018

à Tallende, le 04 avril 2018

Eric BRUN, maire



ZAC de Tallende

DELIBERATION DU
CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2017

Le trois avril deux mille dix-huit à dix-neuf heures, le conseil municipal, réuni sous la présidence de Eric BRUN, maire
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017

Considérant

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2017

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

DCM 12 / 2018

	RESULTAT A LA CLOTURE EXERCICE 2016	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTAT DE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2017	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	1 157,70 €		- 668,00 €		- €	489,70 €
FONCT	28 178,07 €		- 1 803,38 €			26 374,69 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017	26 374,69 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	26 374,69 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
pour copie conforme au registre

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : 11

Suffrages exprimés : 12 (1 pouvoir)

Abs : - Pour : 12 Contre : -

Date de la convocation : 19 mars 2018

à Tallende, le 04 avril 2018

Eric BRUN, maire




**DELIBERATION DU 03 avril 2018 la commission
administrative réunie
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF**

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 11
 Nombre de suffrages exprimés : 12
 Nombre de pouvoirs : 1
 Date de convocation : 19/03/2018

Séance du : 03/04/2018 à 19 heures

Le 03 avril 2018 la commission administrative réunie sous la présidence de Yvan GIRARD délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Eric BRUN, maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF ZAC

DCM : 10/2018

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		28 178,07		1 157,70		29 335,77
Opérations de l'exercice	17 714,17	15 910,79	920,00	252,00	18 634,17	16 162,79
TOTAUX	17 714,17	44 088,86	920,00	1 409,70	18 634,17	45 498,56
Résultats de clôture		26 374,69		489,70		26 864,39
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	17 714,17	44 088,86	920,00	1 409,70	18 634,17	45 498,56
Résultats définitifs		26 374,69		489,70		26 864,39

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations : Béatrice LABEYLIE; Caroline COPINEAU; Cécile CHARREIRE; Eric BRUN; Franck GOUGAT; Karine GUY; Max CLERMONT; Patrick MARCHAT; Philippe BONNET; Raffaella COIFFIER GORLA; Yvan GIRARD

Pour expédition conforme,

- 4 AVR. 2018



**DELIBERATION DU 03 avril 2018 le conseil
municipal réuni
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF**

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 11
 Nombre de suffrages exprimés : 12
 Nombre de pouvoirs : 1
 Date de convocation : 19/03/2018

Séance du : 03/04/2018 à 19 heures 00

Le 03 avril 2018 le conseil municipal réuni sous la présidence de Yvan GIRARD délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Eric BRUN, maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

DCM:0912018

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		327 209,81		139 228,05		466 437,86
Opérations de l'exercice	782 640,53	1 023 582,50	326 087,77	387 886,76	1 108 728,30	1 411 469,26
TOTAUX	782 640,53	1 350 792,31	326 087,77	527 114,81	1 108 728,30	1 877 907,12
Résultats de clôture		568 151,78		201 027,04		769 178,82
Restes à réaliser			89 000,00		89 000,00	
TOTAUX CUMULES	782 640,53	1 350 792,31	415 087,77	527 114,81	1 197 728,30	1 877 907,12
Résultats définitifs		568 151,78		112 027,04		680 178,82

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations : Béatrice LABEYLIE;Caroline COPINEAU;Cécile CHARREIRE;Eric BRUN;Franck GOUGAT;Max CLERMONT;Patrick MARCHAT;Philippe BONNET;Raffaella COIFFIER GORLA;Yvan GIRARD;Karine GUY

Pour expédition conforme,

- 4 AVR. 2018

